Informations de base

2013/0210(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes fondé sur la reconnaissance unilatérale par la Bulgarie, la Croatie, Chypre et la Roumanie de certains documents comme équivalant à leurs visas nationaux aux fins de transit par leur territoire ou de séjours envisagés sur leur territoire Abrogation Décision No 895/2006/EC 2005/0158(COD) Abrogation Décision No 582/2008/EC 2007/0185(COD) **Subject** 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas **Zone géographique** Bulgarie Chypre Croatie Roumanie	

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE521.825	12/11/2013	
Amendements déposés en commission		PE526.198	20/12/2013	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A7-0082/2014	03/02/2014	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T7-0168/2014	27/02/2014	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final	00033/2014/LEX	15/05/2014	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2013)0441	21/06/2013	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2014)446	20/05/2014	

Parlements nationaux

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé

Contribution	IT_SENATE	COM(2013)0441	24/07/2013	
Contribution	ES_PARLIAMENT	COM(2013)0441	15/09/2013	